

TOME 1

**NON ! Le Solaire n'est pas responsable de la hausse
de votre facture d'électricité !**

**Pour
LES NULS**

Les éditions de la vérité qui gêne

Pour ceux qui n'ont pas compris que le solaire Français n'était pas SUBVENTIONNE (enfin au sens ou on veut vous le faire croire)

« Quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage », le solaire de France n'est pas un chien malade et encore moins dangereux pour la santé. Depuis Juillet 2010 dans une campagne de dénigrement qui ne porte pas de nom, notre gouvernement ressasse à qui veut l'entendre que « le solaire est responsable de l'augmentation de la facture énergie des Français ».

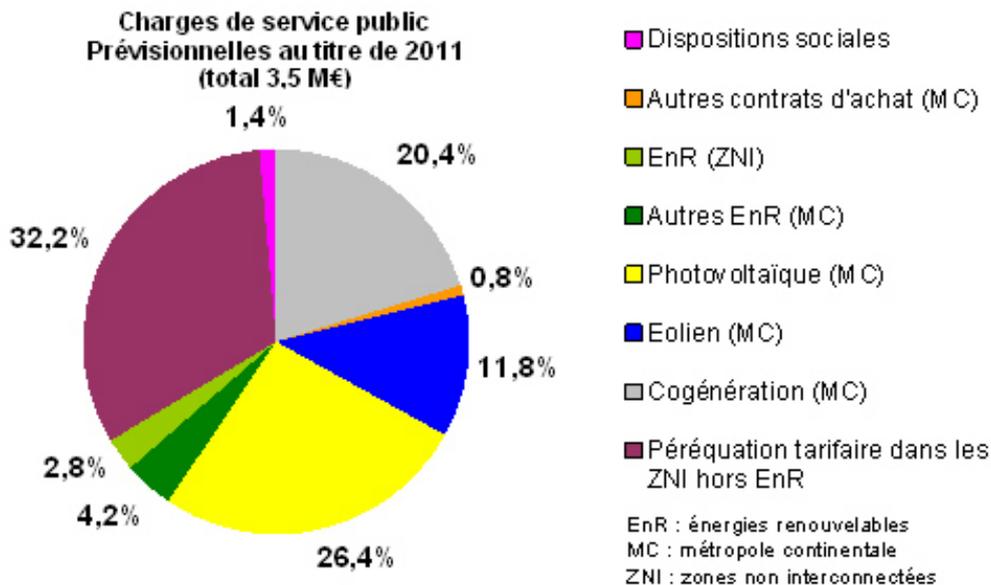
Donc à force d'entendre des journalistes dire « le solaire vie une crise en France depuis que l'état ne subventionne plus le rachat de l'énergie » ou des personnes dire que le solaire est subventionné et que si il se casse la gueule c'est normal, que les acteurs du solaire sont des tous spéculateurs. Moi y'en a d'une manière simple, avec des mots simples et des graphiques, te faire voir que tu te fais bien enfumer .

Le solaire est « payé » par qui et par quoi ?

Le solaire est « payé » par une partie d'une taxe prélevée sur la facture d'énergie de chaque Français en fonction de sa consommation . Cette taxe s'appelle la CSPE (Charge de service public d'électricité)

Taxes et Contributions		299,78
Taxes locales (dont 28,78 € sur la part abonnement*)		206,69
<u>Contribution au Service Public d'Electricité</u>		<u>103,56</u>
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité*		53,05
Total Electricité hors TVA		2 516,36

Cette taxe se compose pour l'année 2011 comme suit (Source CRE), assez contestable d'ailleurs suivant les dires de ENERPLAN (<http://www.enerzine.com/15/10664+cspe-et-solaire---enerplan-remet-les-pendules-a-lheure+.html>) , mais faisons comme si la CRE disait vrai .

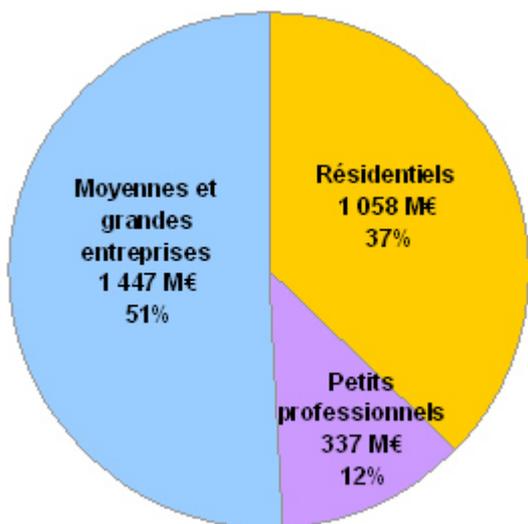


Sources site de la CRE www.cre.fr

Vous remarquerez que 26,4 % de cette charge est imputée au solaire photovoltaïque. Donc 26,4 % de ce que vous payez à la ligne CSPE de votre facture vient compenser le « surcoût » des installations solaires en France .

Vous me suivez bien jusqu'ici ???? J'espère que oui , allez tournez la page , ça va devenir intéressant.....

Cette charge prévisionnelle pour 2011 (Source CRE), est répartie de la manière suivante . Vous noterez d'ailleurs que si l'on additionne les 3 sommes nous arrivons à 2,842 Md € au lieu des 3,5 Md € !. Pour les particuliers croyants des polémiques mensongères du gouvernement, cette charge représente 1,058 Md€ pour 2011.



Il y a 35 millions de compteurs électriques de résidences particulières en France . Donc je vais faire l'opération suivante pour savoir quel est le cout moyen par foyer Français .

$$1,058 \text{ Md €} / 35 \text{ M de compteurs} = 30,22 \text{ € par an}$$

Vous avez bien noté que le solaire selon la CRE représentait 26,4 % de cette somme . Donc la facture CSPE pour le solaire est exactement de.

$$30,22 \text{ € / an} \times 26,4 \% = 7,98 \text{ € / an}$$

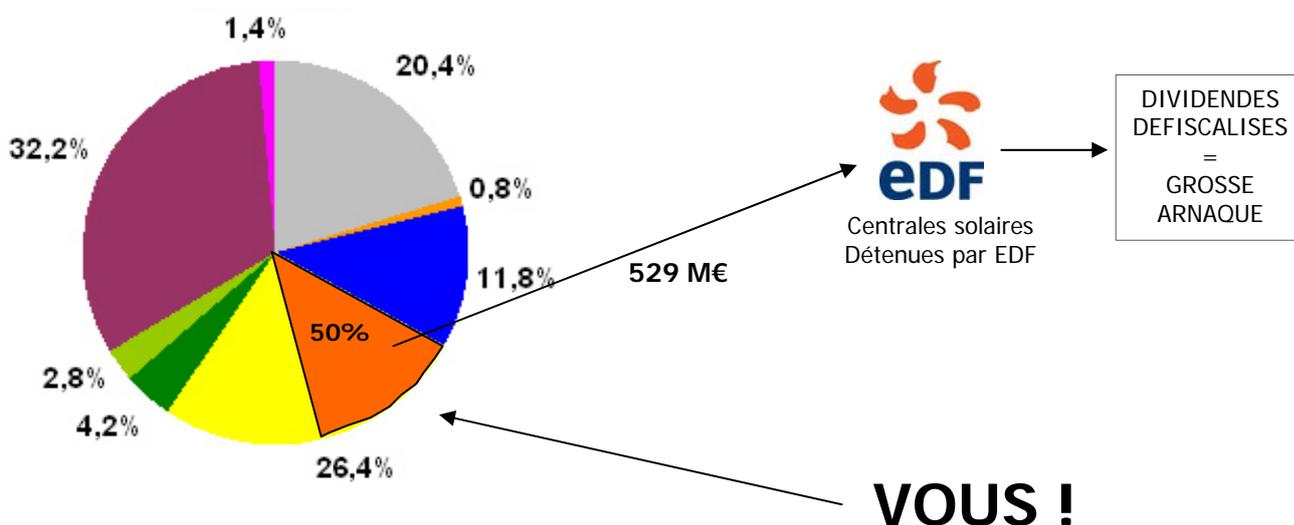
Soit 3,99 € par an et par habitant ou 0,34 € par mois et par habitant, ce qui est une moyenne fautive puisque certains chanceux ont des résidences secondaires, mais nous sommes proches de la vérité.

Mais au fait à qui profitent ces 26,4 % ?????

EDF est l'organisme qui collecte ces sommes pour les affecter au paiement des productions entre autre solaires (pour 26,4%) qui bénéficient d'un tarif de rachat bonifié. Et c'est là, que le miracle de la multiplication des pains intervient !!!

Sachant que EDF directement et indirectement par ses filiales, détient plus de 50% du parc de production solaire Français, je fais l'impasse sur GDF SUEZ et AREVA, quel est donc la part de la CSPE payée par les Français qui re rentre dans les poches de EDF via ses filiales de production énergie..... allez c'est simple

$$1,058 \text{ Md €} / 2 = 529 \text{ M€}$$



Donc si vous n'avez pas compris, continuez à nier l'évidence, il faut de tout pour faire un monde.

Pour ceux qui ont compris, pensez vous que d'envoyer 18 000 personnes au chômage et des centaines d'entreprises à la casse depuis le 1er Janvier 2011 , pour 0,34 centime d'euro par mois de plus sur votre facture énergie dont la moitié retourne dans les caisses de filiales de production EDF , soit politiquement correct !!

Si vous croyez encore que les hausses du coût de l'énergie subies et annoncées par EDF pour les prochaines années sont dues au solaire photovoltaïque, SVP reprenez ce document depuis le début..... On ne sait jamais vous pourriez comprendre à un moment ou un autre.